



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030436

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 24/01/2025 15H24 C:025201 I:29595
V/REF : 995274
V/Email reçu le Vendredi 24/01/2025 à 15H24

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 06233
IMMEUBLE : RUE DES LILAS -6233
35, RUE DES LILAS
.
01120 DAGNEUX

Vaulx en Velin, le 12 Mars 2025

Référence Marché: M_230209001-1
LOCALISATION : ALLEE 35 LILAS -
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE REMISE EN ETAT PORTE ACCES SOUS SOL COMPRIS RÉGLAGE
DES PAUMELLES AJUSTAGE DE LA CRÉMONE,
GÂCHE, GRAISSAGE DES PIECES EN MOUVEMENT, REMISE EN JEU ET RÉGLAGE DES
VANTAUX, Y COMPRIS TOUTES SUJÉTIONS
LA PORTE EXTÉRIEURE PERMETTANT L'ACCES AU SOUS-SOL NE FERME PAS
CORRECTEMENT : IL FAUT INSISTER POUR QUE LA GÂCHE S'ENCLENCHE
Donneur d'ordre : Mme C. MORSILLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 30/01 A 11H45 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA PORTE ACCES SOUS SOL
GRAISSAGE DES PAUMELLES ET REGLAGE DES GACHES
MISE EN JEU DE LA GACHE ELECTRIQUE
CELLE-CI EST DEFECTUEUSE, ELLE NE SE DECLENCHE PAS AUTOMATIQUEMENT
DEPOSE DE LA GACHE POUR PRISE DE REFERENCE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA GACHE ELECTRIQUE
REPLI DU CHANTIER

LE 25/02 A 15H30 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA PORTE D'ACCES AU SOUS-SOL
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA GACHE ELECTRIQUE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 27/02/25 à 09H20 _ Envo i (CR/AB)
CS LGESTION Email envoyé le 30/01/25 à 16H58 _ Envo i (CR/AB)
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA GACHE ELECTRIQUE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030436

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01	4	51,15		51,15
1,00	MS00021-Ajustage	4	51,15		51,15
2,00	H(s) Menuisier	7	73,82		147,64
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Gache(s) électrique	7	134,31		134,31
TOTAL H.T.					384,25
T.V.A. a 10,00%					38,42
TOTAL T.T.C.En EURO					422,67

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 995274 du 24/01/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

35 RUE DES LILAS

01120 DAGNEUX

Référence de la Demande

N°: 803 312 du 24/01/2025

THCMEEPCI Txv hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230209001-1

06233-00001 DAGNEUX

Délai

Date limite exécution : 08/02/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00053 REMISE EN ETAT PORTE ACCES SOUS SOL compris réglage des paumellesajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions la porte extérieure permettant l'accès au sous-sol ne ferme pas correctement : il faut insister pour que la gâche s'enclenche	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28

Total H.T.	102,32
Total TVA	10,24
Total TTC	112,56

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 24/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE DES LILAS 01120 DAGNEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **24/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 995274